



10 DÉCEMBRE 2024  
INSET de Nancy

# JOURNÉE D'ACTUALITÉ CULTURE ET RURALITÉ

LES POLITIQUES D'ACTION CULTURELLE  
EN MILIEU RURAL

## PROGRAMME



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

EN PARTENARIAT  
AVEC :



## **LES POLITIQUES D'ACTION CULTURELLE EN MILIEU RURAL**

**Mardi 10 décembre 2024, Nancy**

*Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET), 1 boulevard d'Austrasie, Nancy*

### **CONTEXTE**

Le ministère de la Culture a lancé au printemps dernier une concertation nationale sur la vie culturelle en milieu rural. Un tiers des Français vivant en milieu rural, l'objectif était de recueillir durant plusieurs mois les idées et les propositions des acteurs et de l'ensemble des citoyens concernés. Les 25 000 contributions collectées dressent un état des lieux et esquissent des perspectives innovantes.

Les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans le financement et la mise en œuvre des politiques culturelles en milieu rural. Les petites villes et villes moyennes renforcent leurs liens avec le milieu rural pour irriguer ces territoires avec leur offre culturelle (théâtres, associations, etc.). Les contrats de ruralité et les maisons de services au public intègrent souvent une dimension culturelle (accès aux services culturels, valorisation du patrimoine, cohésion sociale).

Cependant, il existe encore des inégalités entre zones rurales et urbaines en matière de financement et d'accès à la culture. Les dépenses culturelles des communes rurales sont nettement inférieures à celles des villes. Certaines collectivités ont dû baisser leurs soutiens aux projets culturels en milieu rural en raison de contraintes budgétaires. Les politiques culturelles en milieu rural doivent donc s'adapter aux spécificités de ces territoires et s'appuyer sur les ressources locales pour être efficaces.

Des agents territoriaux, agents du ministère de la Culture, chercheurs et représentants du monde associatif et artistique, témoigneront de leur expérience et partageront leurs bonnes pratiques et initiatives.

### **PUBLICS**

Agents territoriaux de la filière culturelle, agents concernés par les politiques culturelles en milieu rural (vie associative, sport, action éducative, aménagement du territoire).

#### **Partenaires :**



## MARDI 10 DECEMBRE 2024

**9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET DES PARTICIPANTES**  
(SALLE PROUVE)

**9h30 OUVERTURE ET PRESENTATION DU PROGRAMME**  
Nathalie SCORIANZ, directrice adjointe, CNFPT - INSET de Nancy

**10h00 PLENIERE**  
Résultats de la consultation du printemps de la ruralité dans les domaines de l'action culturelle, de l'enseignement artistique et du spectacle vivant

INTERVENANTS :

**Laurence MARTIN**, chargée de mission pour le pilotage des politiques de développement culturel en monde rural, ministère de la Culture  
**Bertrand LE BARS**, responsable de la culture et du sport, commune de Saint-Amand Montrond

FACILITATRICES :

**Manon MILONET**, responsable nationale de spécialité Culture (Lecture publique, documentation et patrimoines)  
**Dorothee RACHULA**, responsable nationale de spécialité Culture (Action culturelle, enseignement artistique, programmation et techniques du spectacle)

**11h00 Pause**

**11h15 TABLE RONDE**  
Gouvernance et ingénierie de la culture en milieu rural

INTERVENANTS :

**Sylvie DRUJON D'ASTROS**, directrice générale du Conservatoire à rayonnement départemental des Alpes de Haute Provence  
**Elen GOUZIEN**, responsable de projet et du plan Culture Ruralité Vitalité, Région Grand Est  
**Sandrine CLOSE**, responsable du service Ingénierie culturelle et transfrontalière, Parc naturel régional de Lorraine  
**Richard COLIN**, chef du service des Pratiques et projets artistiques et culturels, département de la Moselle

**12h15 PRESENTATION DU PROGRAMME DE L'APRES-MIDI**

**12h30 Déjeuner**

**14h00 ATELIER**  
**16h15 EN LIBRE ACCES** *L'inscription aux ateliers s'effectuera le jour de la manifestation.*

**ATELIERS** (2 ATELIERS AU CHOIX A L'EXCEPTION DE L'ATELIER 1)

**14h00 ATELIER 1** **CRÉER AVEC ET POUR LES ZONES RURALES**  
**16h00**

A travers ces deux heures d'atelier, nous traverserons ensemble les freins et leviers de la création artistique en milieu rural : pourquoi la question de la mobilisation des publics, y compris novices, ne peut être écartée, comment l'artiste doit penser son positionnement et ses capacités de lien franc avec la

population, comment la simplicité peut devenir notre allié, comment le cloisonnement des acteurs doit être repensé.

L'atelier sera participatif, autour de cas pratiques.

ANIMATION :

**Louise FETET**, directrice artistique de la Compagnie des Joli(e)s Mômes (Vosges)

14h00

15h00

---

15h15

16h15

#### ATELIER 2

#### UN LIEU, EN AVOIR OU PAS, EXEMPLE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE- PROVENCE

En matière d'enseignement artistique et plus généralement de pratique artistique amateur, la notion de lieu de diffusion est cruciale. Le CRD 04 sur ce sujet a deux exemples opposés.

L'antenne de Digne-les-Bains (17000 habitants, préfecture) ne dispose d'aucune salle de diffusion, ce qui oblige les équipes à multiplier les lieux hors les murs :

Le musée Gassendi – La maison Alexandra David Néel – les collèges de la Ville – les maisons de retraite – la médiathèque départementale, les salles municipales, le centre culturel : le conservatoire est partout dans la ville et au-delà dans les villages. On a donc un conservatoire de proximité, les publics de tous horizons le connaissent et y viennent spontanément.

L'antenne de Manosque (22000 habitants) dispose d'un bel auditorium, une chapelle restaurée et aménagée, équipée pour le spectacle (loges, éclairages).

Les auditions et concerts ne vont pas à la rencontre du public, c'est le public qui vient à eux. Dans cette configuration, le conservatoire a une image plus élitiste, moins ouverte sur tous les publics.

La question du lieu - en avoir, ou pas - peut à terme définir la nature d'un établissement : forcément tourné vers les partenaires avec tout ce que cela implique comme ingénierie administrative (co-constructions de projets, conventionnements), ou au contraire quasi auto-suffisant, dans sa zone de confort, avec le risque de rater sa mission de rayonnement et d'ouverture vers de nouveaux publics.

ANIMATION :

**Sylvie DRUJON D'ASTROS**, directrice générale du Conservatoire à Rayonnement départemental des Alpes de Haute Provence

14h00

15h00

---

15h15

16h15

#### ATELIER 3

#### PROGRAMMATION ET PUBLICS DANS LES SALLES DE SPECTACLE EN MILIEU RURAL

ANIMATION :

**Bertrand LE BARS**, responsable de la culture et du sport, commune de Saint-Amand Montrond

Les salles de spectacle situées en milieu rural sont confrontées à des spécificités qu'elles doivent prendre en compte pour pouvoir évoluer et se développer correctement dans la durée. Elles doivent notamment composer avec un vivier de spectateurs de proximité parfois étroit et réparti sur une zone de chalandise très large ce qui ne favorise pas la connaissance et la fidélisation du public. La sociologie du milieu rural s'accompagne aussi d'une surreprésentation du public sénior sur le goût duquel de nombreux stéréotypes perdurent. Cette connaissance approximative du public renforce chez les décideurs les propositions de divertissement et une programmation privilégiant la facilité au détriment de la diversité des esthétiques

contemporaines et peut aboutir à un appauvrissement important de la programmation culturelle. L'atelier vise à ébaucher des pistes de développement pour échapper à ce qui peut être perçu comme une fatalité.

14h00  
15h00  
---  
15h15  
16h15

#### ATELIER 4

#### LA MUTUALISATION DES MOYENS, EXEMPLE DU PARC DE MATÉRIEL

Dans les territoires ruraux, l'accueil d'équipes artistiques et la diffusion de spectacles présentent des défis logistiques spécifiques, nécessitant de répondre à un ensemble de demandes techniques. Étroitement liée aux contraintes du lieu d'accueil, la gestion du matériel scénique, son choix et son utilisation constituent des enjeux essentiels pour les organisateurs de spectacles. Les parcs de matériels offrent une réponse de plus en plus adaptée à ces problématiques.

#### ANIMATION :

**Luc CHARROIS**, directeur technique de Scènes et territoires

14h00  
15h00  
---  
15h15  
16h15

#### ATELIER 5

#### LES BÉNÉVOLES, LES MOBILISER, LES FORMER, LES FIDÉLISER

#### ANIMATEUR :

**Laurent THURNHERR**, directeur, Maison de Robert Schuman et musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion, département de la Moselle. Conservateur des antiquités et des objets d'art de la Moselle.

Présentation du dispositif « Collectif objets » mis en place en 2022 par le ministère de la Culture dans le cadre du récolement mené par les conservateurs des antiquités et des objets d'art.

Cette approche a permis de sensibiliser les populations à leur patrimoine et à sa conservation ainsi que de former des bénévoles pour en faire de véritables relais au quotidien.

#### **16h30 CLOTURE DE LA JOURNÉE**

**Laurence MARTIN**, restitution fil rouge de la journée

#### **17h00 FIN DE LA JOURNÉE**

*Actualisé le 06/12/2024*

## INSCRIPTION

**Pour les agents territoriaux**, merci de vous rapprocher du service formation de votre collectivité pour vous inscrire (**inscription en ligne**). Code session : **MCHEV**

**Marion CHEVALIER**, assistante de spécialités  
CNFPT - INSET de Nancy, 1 boulevard d'Austrasie, CS 20442, 54000 Nancy  
Tél. : 03 83 19 22 08 – Email : [marion.chevalier@cnfpt.fr](mailto:marion.chevalier@cnfpt.fr)

## CONTACTS

**Dorothee RACHULA**, responsable nationale de spécialité Culture (Action culturelle, enseignement artistique, programmation et techniques du spectacle),  
[dorothee.rachula@cnfpt.fr](mailto:dorothee.rachula@cnfpt.fr)

**Manon MILONET**, responsable nationale de spécialité Culture (Lecture publique, documentation et patrimoines), [manon.milonet@cnfpt.fr](mailto:manon.milonet@cnfpt.fr)

## Ressources documentaires

